

Une randonnée proposée par BNM

Partis pour faire la randonnée "Plateau de Jargoy Village d'Oncieu" décrite par Chassaignon, nous nous sommes plantés au départ, ce qui a raccourci l'itinéraire. Au final, arrivés en avance sur l'horaire prévu, on a recherché où se situait le départ "correct"... et on est repartis pour un tour.

Durée	9h 35	Difficulté	Difficile
Distance	23,13 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	1 034 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	1 035 m	Commune	Argis (01230)
Point haut	833 m	Région	Massif du Jura
Point bas	315 m		



Description

La description de l'itinéraire s'inspire de celui décrit par Chassaignon.

(D/A) À [Argis](#), prendre la rue qui monte entre la poste et l'école. Arrivés à la 1ère bifurcation en T, prendre à droite et ensuite la première ruelle goudronnée à gauche en suivant le balisage "Évosges/Site d'escalade/Rocher de Narse". Continuer sur un chemin empierré assez abrupt qui se transforme en sentier sous les arbres et vous amène à [Évosges](#). En vue des premières maisons d'Évosge, au niveau d'une croix de fer, ignorer une petite route à gauche et arriver peu après à une intersection avec un chemin à droite.

(1) Poursuivre tout droit.

(2) Au niveau du lavoir, obliquer à gauche pour rejoindre la rue principale au niveau de la Place Jacquemet (Rue du 6 et 7 Février 1944) et la suivre à gauche jusqu'à la place où vous trouvez un "travail" pour ferrer les bœufs. Tourner à gauche et suivre la route à droite de l'église, contourner le lac par la gauche puis emprunter la route.

(3) Après le Col d'Évosges, rester sur la route jusqu'après le deuxième virage à droite en épingle. Prendre le sentier qui démarre à gauche quelques mètres après le virage.

Suivre le sentier, traverser la route et reprendre le sentier qui redémarre quelques mètres à droite, jusqu'après la table de pique-nique. Prendre le sentier à droite qui descend vers [Oncieu](#).

(4) Arriver sur la D34 et tourner à gauche, et, au carrefour suivant, tourner à droite pour faire le tout du village.

(5) De l'autre côté du village, prendre à droite et en sifflant un chemin communal (panneau de sens interdit). Descendre, traverser la D34 puis remonter en face.

(6) Possibilité de pique-nique en haut de la montée sur le banc au pied d'une croix avec une belle vue sur la vallée de St-Rambert-en-Bugey. Continuer sur ce chemin jusqu'à une bifurcation à la Douay.

(7) Prenez à droite le sentier qui descend (balisage: Argis=1,4km). Continuer jusqu'à Argis et au point de départ.

(D/A) Pour la deuxième partie de la boucle, emprunter à nouveau la rue qui monte entre la poste et l'école. Arrivé à l'endroit où vous avez emprunté la ruelle qui monte à gauche, continuer sur la droite jusqu'à la fin de la route goudronnée (cul-de-sac).

(8) Prendre le chemin qui monte à gauche des maisons. Environ 400m après l'épingle vous croisez un sentier balisé en Bleu

(9) Gravissez le à droite. Après une montée raide, vous arrivez dans une clairière.

(10) Prenez le premier chemin sur la gauche (balisage Bleu) qui pénètre en forêt. Ce chemin traverse la forêt pour sortir également dans une clairière.

(11) Longez la clairière sur la gauche jusqu'à l'émetteur de télévision.

(12) Suivre la route sur la gauche sur environ 300m puis emprunter le premier sentier balisé à gauche. Le suivre jusqu'aux premières maisons d'Évosges.

Points de passage

D/A Argis, carrefour rues des Écoles/du Villars proche - Albarine (rivière) - Affluent de l'Ain

| N 45.932997° / E 5.491642° - alt. 316 m - km 0

1 Carrefour des deux boucles

| N 45.958444° / E 5.502231° - alt. 752 m - km 3.57

2 Lavoir, à gauche

| N 45.960211° / E 5.501856° - alt. 754 m - km 3.78

3 - Col d'Évosges (758 m)

| N 45.964567° / E 5.48572° - alt. 761 m - km 5.54

4 D34 à gauche

| N 45.960815° / E 5.474648° - alt. 466 m - km 8.56

5 Chemin à droite

| N 45.959198° / E 5.474003° - alt. 451 m - km 9.3

6 Banc sur la crête

| N 45.950777° / E 5.47497° - alt. 425 m - km 10.31

7 À droite vers Argis

| N 45.941794° / E 5.485141° - alt. 370 m - km 11.8

8 Chemin à gauche

| N 45.931355° / E 5.494925° - alt. 358 m - km 13.44

9 Balisage Bleu à droite

| N 45.934307° / E 5.495628° - alt. 393 m - km 14.15

10 Balisage Bleu à gauche

| N 45.930117° / E 5.501384° - alt. 585 m - km 14.93

11 Clairière

| N 45.936758° / E 5.503401° - alt. 713 m - km 15.77

12 Route à gauche

| N 45.942607° / E 5.50707° - alt. 830 m - km 16.65

13 À droite à l'entrée du bois

| N 45.950292° / E 5.502886° - alt. 760 m - km 19.61

(1) Tourner à gauche et reprendre le chemin suivi par lequel vous êtes arrivés à Évosges lors de la première boucle.

(13) À l'entrée du bois prendre à droite et suivre le sentier qui vous ramènera à votre point de départ (D/A). La descente dans le sentier empierré est pénible, avec 6h de marche dans les jambes.

Informations pratiques

Randonnée longue mais sans difficulté à part deux montées abruptes.
Durée 6h30 avec 3/4h de pause repas.

À voir

cf. descriptif de la randonnée "Plateau de Jargoy Village d'Oncieu".

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-evosges-uncieu/>



D/A Argis

N 45.932997° / E 5.491621° - alt. 316 m -
km 23.13

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.